

## Fiche didactique

### Enjeux paysagers

Mettre en service une nouvelle activité industrielle implique une Demande D'autorisation Environnementale (DDAE) auprès des services de l'État. Dans ce cadre, sont réalisées :

- Une étude d'Impact environnementale intégrant milieu humain, milieu physique, milieu naturel mais aussi Paysage et patrimoine, cadre de vie
- Une Étude De Danger (EDD)

Dans le cas du projet aciers électriques, les enjeux et incidences en termes de paysage et de patrimoine ont été jugés modérés.

### Pourquoi ?

Le projet s'appuie principalement sur des bâtiments existants avec 3 extensions :

- Une extension de halle 1
- Une tour de vernissage 2
- Un local vernis 3

### Pourquoi une tour ?

C'est une nécessité de process, un procédé développé par ArcelorMittal pour les étapes de vernissage, séchage, refroidissement.

Il existe d'ailleurs de nombreuses tours sur les sites d'ArcelorMittal.



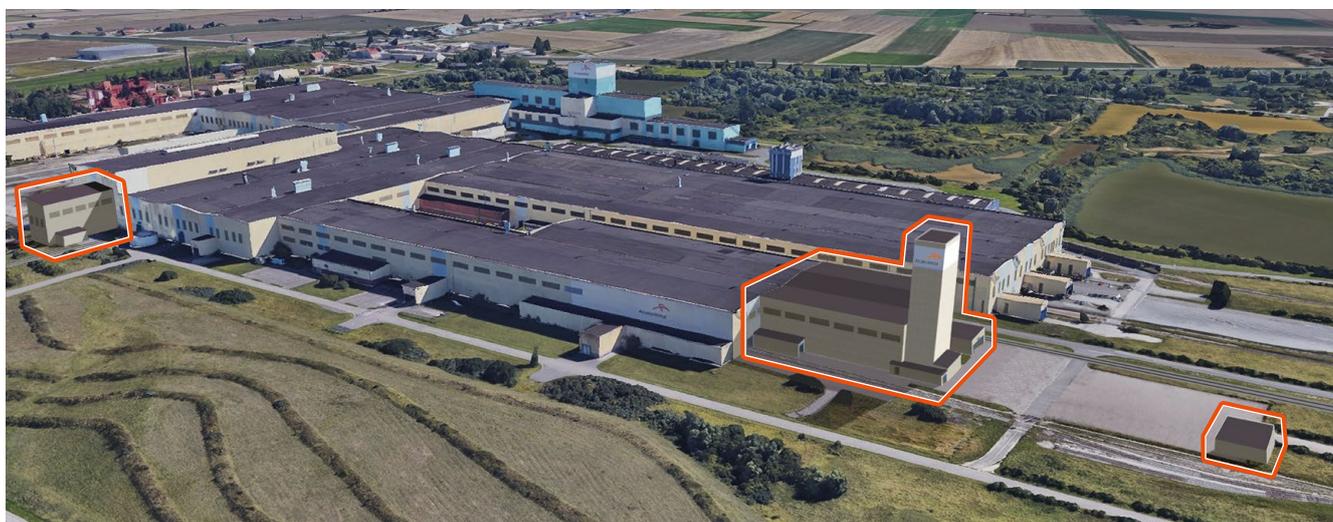
Florange



Mardyck



Saint-Chély



Simulation visuelle non définitive de la tour et des extensions

## Pouquoi une tour ? (suite)

Cette nouvelle tour sera d'une hauteur de 66 mètres pour une surface au sol de 529 m<sup>2</sup>.

Pour la construction de cette tour, mais aussi pour l'intégration des extensions de bâtiments sur le site actuel, différents critères ont été pris en compte comme :

- L'homogénéité avec le site actuel
- L'intégration harmonieuse et discrète dans le paysage
- La sécurité : ne pas gêner les conducteurs de véhicules sur l'Autoroute A16
- Les contraintes de fabrication (couleurs, normes, durée de vie ...)

